



**ARDENNE**  
METROPOLE

**LE MAG**



Aiglemont  
Arreux  
Les Ayvelles  
Balan  
Bazeilles  
Belval  
Chalandry-Élaire  
La Chapelle  
Charleville-Mézières  
Cheveuges  
Cliron  
Daigny  
Damouzy  
Dom-le-Mesnil  
Donchery  
Étrépy  
Fagnon  
Fleigneux  
Flize  
Floing  
Francheval  
La Francheville  
Gernelle  
Gespunsart  
Givonne  
Glaire  
La Grandville  
Hannogne-Saint-Martin  
Haudrecy  
Houldizy  
Illy  
Issancourt-et-Rumel  
Lumes  
La Moncelle  
Montcy-Notre-Dame  
Neufmanil  
Nouvion-sur-Meuse  
Nouzonville  
Noyers-Pont-Maugis  
Pouru-aux-Bois  
Pouru-Saint-Rémy  
Prix-lès-Mézières  
Saint-Aignan  
Saint-Laurent  
Saint-Menges  
Sapogne-et-Feuchères  
Sécheval  
Sedan  
Thelonne  
Tournes  
Villers-Semeuse  
Villers-sur-Bar  
Ville-sur-Lumes  
Vivier-au-Court  
Vrigne-aux-Bois  
Vrigne-Meuse  
Wadelincourt  
Warcq

## ÉDITO

### Sobriété foncière

Le mois dernier, à l'issue d'un débat nourri, les élus d'Ardenne Métropole ont définitivement adopté leur PLH, pour Programme local de l'habitat. Comme son nom l'indique, ce document vise à déterminer la politique de l'agglo en matière de logement. Il ne s'agit pas de se substituer aux communes, chacune d'elles gardant la main sur son propre plan local d'urbanisme, mais de répondre collectivement à des questions à la fois simples et cruciales. À commencer par celle-ci : à l'horizon 2025, ou 2030, de combien de logements aurons-nous besoin ?

Réponse évidente, cela dépend de l'évolution de notre population. Si la baisse démographique que nous déplorons depuis des années se poursuit<sup>(1)</sup> nos besoins en matière d'habitat seront forcément modestes. Nous avons dans nos projections fait le pari inverse en misant sur une stabilisation démographique, ce qui nous conduit à prévoir un peu plus de 4.200 nouveaux logements à mettre sur le marché d'ici 2026.

Sur cette base, une autre question se pose : quelle proportion entre constructions neuves et habitations aujourd'hui inoccupées et donc à réhabiliter ? La réponse est simple : les trois quarts de ces quelque 4.200 nouveaux logements seront neufs, ce qui en laissera donc un quart promis à la rénovation. Le tout sans jamais perdre de vue le fait que nous devons impérativement éviter de consommer trop de terres aujourd'hui agricoles. Se loger est bien évidemment essentiel, mais tout laisse à penser que nous aurons un jour besoin de ces terres pour produire l'indispensable biocarburant, ou tout simplement participer à un effort colossal : fournir de la nourriture à 9 ou 10 milliards d'individus...

Boris Ravignon  
Président d'Ardenne Métropole  
Maire de Charleville-Mézières

<sup>(1)</sup> à périmètre égal, on comptait en 1975 près 141.000 habitants sur Ardenne Métropole, 127.000 lors de sa création, en 2014, et 121.000 aujourd'hui.



## Ardenne Métropole sporte bien

Une patinoire rénovée et économe en énergie, deux sites retenus parmi les centres de préparation aux JO de Paris, un partenariat riche en promesses qui se dessine avec le monde médical... : l'actu sportive d'Ardenne Métropole s'est rarement révélée aussi riche.

Serait-ce pour tenter de rattraper le temps perdu, cette période trop longue durant laquelle les activités sportives, comme tant d'autres, ont dû être placées entre parenthèses pour raisons sanitaires ? Difficile à dire, mais toujours est-il qu'Ardenne Métropole déploie cet automne une énergie peu commune en matière de politique sportive. Avec à la clé des résultats tangibles et encourageants qui s'affichent à la table de marque communautaire. Rapide rappel des victoires récemment engrangées et des rencontres toujours en cours.



### Prescri'mouv, ou bouger plus pour vivre mieux

C'est sans doute la nouveauté la plus prometteuse de la saison : selon toute probabilité, les centres aquatiques de Sedan et Charleville-Mézières doivent en début d'année prochaine recevoir le label « Prescri'mouv ». Ce dispositif, lancé à l'échelle régionale par quatre partenaires locaux (région Grand Est, Jeunesse et sports, Agence régionale de santé et Assurance maladie) est destiné aux adultes atteints d'une maladie chronique. Pour raisons médicales, il est désormais possible de leur prescrire des séances d'activité physique visant à améliorer leur état de santé.

La liste des maladies concernées est large : diabète, cancer (sein, colorectal, prostate), artérite des membres inférieurs, maladie coronaire (stabilisée), broncho-pneumopathie chronique obstructive ou obésité. « *Ce que nous souhaitons, c'est encourager les patients à adopter un mode de vie physiquement actif sur une base régulière, explique*

*l'Agence régionale de santé. Le but est de réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liés à leur maladie. »*

Pour ce faire, Prescri'Mouv cherche constamment à enrichir son catalogue d'offres d'activités physiques, grâce à des partenariats noués avec des structures, associations ou clubs compétents et reconnus : on évolue dans le domaine de la santé, donc pas droit à l'erreur ni même au dilettantisme... Raison pour laquelle les partenaires locaux en question doivent être en capacité de présenter du personnel formé à la prise en charge de malades chroniques, capable de réaliser un bilan fonctionnel et de proposer un accompagnement individualisé pour chacun des patients-sportifs.

Les deux centres aquatiques communautaires vont donc pouvoir prochainement intégrer ce dispositif, accessible uniquement sur prescription médicale et de ce fait remboursé aux patients souffrant d'une maladie cardiaque, d'artérite, d'obésité, de diabète ou d'un cancer (rééducation).



Nettoyage quotidien  
au virucide

Nous nous engageons au quotidien  
pour vous apporter encore plus  
de sécurité





## Ardenne Métropole qualifiée pour les JO

Les prochains Jeux Olympiques d'été se dérouleront durant l'été 2024 à Paris. Mais avant même ce rendez-vous, de nombreuses délégations étrangères vont vouloir reconnaître le terrain lors d'un stage de préparation pré-olympique. Raison pour laquelle le comité d'organisation des JO parisiens a lancé un appel à candidatures destiné à recenser les sites susceptibles d'accueillir l'une de ces délégations. « Ces Centres de préparation aux Jeux doivent répondre à des caractéristiques techniques précises concernant leurs équipements sportifs et leurs services d'accueil : hébergement, restauration, transport, sécurité... », précisent les organisateurs. Bonne nouvelle, deux sites gérés par Ardenne Métropole font partie de ceux officiellement retenus : l'Arena à Charleville-Mézières et le stade Dugauguez à Sedan.



## À l'aise à Dugauguez

Quel Ardennois ne s'est jamais assis dans les travées du stade Dugauguez ? Malgré les compréhensibles bouffées de nostalgie de ceux qui ont connu Émile Albeau, il faut reconnaître que « Dugau » soutient sans problème la comparaison, avec plus de 23.000 places assises et des équipements qui n'attendent plus que la remontée du CSSA dans la plus haute élite nationale pour pouvoir à nouveau jouer tout leur rôle. Afin justement de laisser au club sedanais les coudées franches pour assurer cette remontée, Ardenne Métropole vient de signer avec le CSSA une convention de mise à disposition du stade, à l'image de celle déjà conclue avec les basketballeuses des Flammes carolo à propos de l'Arena. Le but, permettre aux footballeurs sedanais d'exploiter au mieux cette superbe enceinte et diversifier ainsi leurs recettes.



## Une patinoire économe

Depuis début septembre et la réouverture de la patinoire Issatchenko, ses utilisateurs glissent sur une glace dont la formation est beaucoup plus économe en énergie. Jusqu'alors, les groupes réfrigérants de cet équipement sportif



utilisaient en effet une technologie à la fois coûteuse et dépassée. Voire prochainement interdite : dans quelques années, les gaz utilisés aujourd'hui ne le seront plus. Au cours d'un chantier de 4 mois, les anciens groupes ont donc été déposés et leurs successeurs installés à l'extérieur de la patinoire. Coût de l'opération, 1 million d'euros, avec cependant près de 80 % de subventions. Ces nouveaux générateurs, pilotables à distance, vont permettre des économies d'énergie substantielles, le but étant d'amortir cet investissement en 3 ans. Et les premiers résultats sont plus qu'encourageants.



## Un site unique pour les centres aquatiques

C'est l'une des nouveautés de cet automne : les centres aquatiques d'Ardenne Métropole disposent désormais d'un site d'information en ligne ([centresaquatiques.ardenne-metropole.fr](http://centresaquatiques.ardenne-metropole.fr)). Vous y trouverez tous les renseignements pratiques (tarifs, horaires), une présentation de chacun des centres, des infos sur les activités proposées ainsi que le détail des animations au programme. Sachant qu'en début d'année prochaine, lorsque la fibre sera arrivée à Bernard Albin, ce dernier abritera une centrale de réservations en ligne commune à tous les centres aquatiques et accessible depuis ce même site internet.

## Exprimez-vous !

Même si les critiques ou compliments oraux permettent de se faire une idée générale, rien ne vaut un questionnaire écrit pour connaître précisément le degré de satisfaction des utilisateurs. Raison pour laquelle Ardenne Métropole a lancé le 1<sup>er</sup> novembre une enquête permettant de mieux connaître les besoins des usagers des centres aquatiques et de la patinoire, leurs attentes, leurs suggestions. Deux méthodes pour répondre à cette enquête, ouverte jusqu'au 3 janvier 2022 : soit en ligne ([ardennemetropole.cap-collectif.com](http://ardennemetropole.cap-collectif.com)) soit stylo en main avec l'un des formulaires disponibles aux accueils des établissements concernés.



Billets unitaires, Pass MobiTAC, Pass 10...

**RECHARGEZ VOTRE PASS  
SUR BUSTAC.FR**



## CULTURE

### Rencontres littéraires

Dans le cadre du festival littéraire itinérant "Au fil des ailes" organisé par l'association Interbibly du 12 au 27 novembre dans la région Grand Est, le réseau des médiathèques communautaires Ardenne Métropole vous invite à rencontrer des auteurs de renommée internationale.

♦ Rencontres avec Eddy L. Harris - samedi 13 novembre > 11 h - Médiathèque Georges Delaw - Sedan  
> 18 h 30 - Médiathèque Voyelles Charleville-Mézières

♦ Rencontre avec Loo Hui Phang - vendredi 26 novembre 18 h 30 - Médiathèque Ronde Couture - Charleville-Mézières

**RENCONTRES LITTÉRAIRES**  
**Eddy L. HARRIS**  
Samedi 13 novembre 2021  
11h Médiathèque G. Delaw  
18h30 Médiathèque Voyelles

**RENCONTRE LITTÉRAIRE**  
**Loo HUI PHANG**  
Vendredi 26 novembre 2021 à 18h30  
Médiathèque Ronde Couture

### Mois du PolaR : 2<sup>ème</sup> édition

♦ Exposition du 6 au 27 novembre - "Simenon-Maigret, traversées de Paris" - Médiathèque Georges Delaw - Sedan - entrée gratuite.

♦ Vendredi 12 novembre à 19 h - Les Mots du... : "Simenon m'était conté" en partenariat avec la MJC Calonne - Amphithéâtre PM France - Sedan - entrée gratuite, réservation au 03 24 29 26 48.

♦ Samedi 13 novembre à 20 h - Ciné-débat et projection du film "Ni juge, ni soumise" en partenariat avec Serge Anton et en présence d'Anne Gruwez - Amphithéâtre PM France - Sedan - entrée gratuite, réservation au 03 24 29 26 48.

2<sup>ème</sup> édition  
Mois du **POLA**R  
Exposition Simenon-Maigret du 06/11 au 27/11/21  
Médiathèque Georges-Delaw - Sedan  
Simenon m'était conté  
Vendredi 12/11/21 à 19h  
Amphithéâtre P. Mendès-France Sedan  
En partenariat avec la MJC Calonne  
Ciné-débat  
En partenariat et en présence de Serge ANTON  
Samedi 13/11/21 à 20h  
Amphithéâtre P. Mendès-France Sedan  
Projection du film « Ni juge, ni soumise » en présence d'Anne GRUWEZ  
pass sanitaire Entrées gratuites, places limitées sur réservation : 03 24 29 26 48  
Informations : Médiathèque Georges-Delaw

Retrouvez toute l'actualité du réseau des médiathèques communautaires sur <http://mediatheques.ardenne-metropole.fr>



pass COVID-19  
sanitaire  
obligatoire

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

♦ Créneau réservé aux seniors au centre aquatique de Sedan chaque vendredi de 16 h 30 à 18 h

jeudi 11 novembre - férié

♦ Centre aquatique B. Albin Charleville-Mézières : ouvert de 9 h 30 à 13 h  
♦ Centre aquatique de Sedan : fermé  
♦ Patinoire E. Issatchenko Charleville-Mézières : ouverte de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Centre aquatique Bernard Albin Charleville-Mézière - vendredi 12 et samedi 13 novembre

Championnats Interclubs Grand Est T-Cat organisés par le CMN. Compétition accessible au public.

♦ vendredi 12 : ouvert aux usagers de 12 h à 13 h 45 (fermé de 18 h à 21 h)  
♦ samedi 13 : fermé aux usagers

♦ Petit déjeuner offert au centre aquatique de Sedan dimanche 14 novembre - 8 h 30 > 11 h 30

Horaires, tarifs, animations, activités... suivez l'actualité des équipements sur [www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr) ou sur [centresaquatiques.ardenne-metropole.fr](http://centresaquatiques.ardenne-metropole.fr)

Centre aquatique de Sedan  
CRÉNEAU RÉSERVÉ AUX SENIORS (60 ans et +)  
chaque vendredi de 16 h 30 à 18 h  
60 + 65 ans : Tarif normal  
Aggio 3,60 € / Extérieur 4,30 €  
ou abonnement  
+ de 65 ans : tarif réduit  
Aggio 2,60 € / Extérieur 3,10 €  
ou abonnement  
Esplanade du Lac - Sedan - 03 24 40 00 22  
[www.ardenne-metropole.fr](http://www.ardenne-metropole.fr)



pass COVID-19  
sanitaire  
obligatoire

## OFFRES D'EMPLOI

Des postes sont actuellement à pourvoir au sein des services d'Ardenne Métropole et plus particulièrement au service "grand cycle de l'eau", chargé de la distribution de l'eau potable et du traitement des eaux usées.

♦ Électrotechnicien affecté aux ouvrages de production et traitement de l'eau potable.

♦ Technicien chargé de l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable.

♦ Responsable d'unité réseaux collecte eaux usées/pluviales.

♦ Technicien chargé des contrôles de conformité installation privée d'assainissement.

♦ Chargé de mission "autorisations de déversement".

Retrouvez l'ensemble des offres d'emploi proposées par Ardenne Métropole sur [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr)



## COLLECTES DES DÉCHETS

Les 9 déchèteries du territoire seront fermées le jeudi 11 novembre.

Jeudi 11 novembre

♦ Les collectes du matin et de l'après-midi seront rattrapées le samedi 13 novembre.  
♦ Collecte du soir effectuée le lendemain, vendredi 12 novembre.



0 férié 0  
11 NOV.